

CIAJ ICAJ

Canadian Institute
for the Administration
of Justice

Listening. Learning. Leading.

Institut canadien
d'administration
de la justice

Écouter. Apprendre. Inspirer.

BOURSE DE RECHERCHE CHARLES-D.-GONTHIER 2020 | 7 500 \$

L'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ) a institué le Fonds de recherche Charles-D.-Gonthier en l'honneur de feu le juge Charles D. Gonthier de la Cour suprême du Canada, ancien président de l'ICAJ. La Bourse de recherche de 7 500 \$, créée en 2009, appuie les travaux qui traitent d'un sujet ayant trait au thème de la conférence annuelle. Ainsi, chaque année, un nouveau sujet est abordé, qui s'inscrit dans les priorités de l'ICAJ :

- La justice, une valeur humaniste et sociale
- La justice, un service public
- La justice dans une économie mondiale et un monde interdépendant

<https://ciaj-icaj.ca/fr/recherche/bourse-de-recherche-charles-d-gonthier/>



45^e Conférence annuelle
LES PEOPLES AUTOCHTONES ET LE DROIT
Du 21 au 23 octobre 2020 • Vancouver

Aperçu des sujets abordés :

L'évolution de la justice autochtone au cours des cinq dernières années; la Commission de vérité et réconciliation du Canada: établir et maintenir des relations respectueuses, rétablir la confiance, opérer un véritable changement social; l'autonomie gouvernementale et le développement économique dans les communautés autochtones; un meilleur accès à la justice; les lois autochtones traditionnelles et leur application, etc.

<https://ciaj-icaj.ca/fr/programmes-a-venir/conference-annuelle-2020/>

ADMINISTRATION DES FONDS

Les fonds sont administrés par l'ICAJ au nom du bénéficiaire et pourront être affectés à l'assistant de recherche et aux dépenses afférentes. Ils ne peuvent être utilisés à titre d'honoraires pour le chercheur principal. Il est prévu que les résultats de recherche fassent l'objet d'une communication lors de la conférence annuelle de l'ICAJ en octobre 2020 à Vancouver.

Le montant maximum de la bourse est de 7 500 \$. Le comité chargé d'effectuer la sélection du projet de recherche est composé comme suit : le président de l'ICAJ (ou la personne désignée en son nom), la conseillère académique de l'ICAJ, un des coprésidents du Comité de planification de l'éducation et de recherche, et une autre personne choisie par le comité exécutif.

La personne retenue sera avisée en avril 2020. Le rapport de recherche devra être remis à l'ICAJ avant la fin du mois d'août 2020.

La personne titulaire de la Bourse de recherche Charles-D.-Gonthier est invitée à entreprendre des démarches pour assurer la publication d'un article dans une revue reconnue et à faire mention de l'appui financier apporté par l'ICAJ.

SOUMETTRE UNE CANDIDATURE

- Le concours est ouvert aux professeur(e)s et aux étudiant(e)s des cycles supérieurs d'universités canadiennes.
- Les candidat(e)s doivent remplir le [formulaire ci-joint](#) et le soumettre par courriel à l'adresse icaj@ciaj-icaj.ca, **au plus tard le 31 mars 2020**.
- Il est entendu que l'ICAJ recevra un rapport détaillé des dépenses réclamées avec la remise du rapport de recherche.

À PROPOS DE L'ICAJ

L'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ) est une organisation sans but lucratif, qui a pour mission de promouvoir l'excellence et le leadership dans l'administration de la justice en favorisant l'acquisition de connaissances, la formation et l'échange d'idées.

Depuis sa création en 1974, l'ICAJ porte un œil critique sur notre système de justice et explore les questions d'actualité susceptibles d'améliorer l'administration de la justice et de préserver un système judiciaire fort et indépendant. L'Institut offre des programmes de formation à tous les acteurs du milieu juridique et fournit un forum pour toutes les personnes intéressées par l'administration de la justice.

INSTITUT CANADIEN D'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

5950, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 450

Montréal, Québec H3S 1Z6

Tél.: 514 731-2855 | Téléc.: 514 731-3247 | icaj@ciaj-icaj.ca



www.ciaj-icaj.ca